

DÉLIBÉRATION n° 2014/10/28-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 octobre 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

DÉCIDE :

**OBJET : Complément à l'enveloppe allouée à la formation
au titre de l'année 2015**

Le conseil d'administration approuve le complément à l'enveloppe des moyens allouée à la formation au titre de 2015 (cf document annexé à la présente délibération).

Cette délibération est adoptée par 23 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 28 octobre 2014



Yvon BERLAND

Président de l'Université d'Aix-Marseille



CA DU 28 OCTOBRE 2014

(Aix*Marseille
université



Composition et détermination de l'enveloppe de moyens destinée à la formation – Ajout de 100 k€

Les éléments constitutifs de l'enveloppe
Les Heures Complémentaires
Le Fonds d'Intervention Pédagogique
Le FSDIE
La Prime d'Engagement Pédagogique

L'enveloppe de 20 920 k€ votée en CA de juillet passerait donc à : **21 020 k€**.

La répartition de cette enveloppe sera votée par la CFVU de novembre 2014.